

Qu'on ne lise pas maintenant le bill C-31 pour la deuxième fois, mais qu'on en renvoie le sujet au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques en l' enjoignant de songer à faire des recommandations qui seraient incorporées dans le bill, notamment que le traitement du ministre soit ramené à \$100.14 par semaine, c'est-à-dire la moyenne des prestations d'assurance-chômage, afin que le ministre se rende compte comment vivent 1.6 million de chômeurs au Canada.

● (1652)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Les députés ont entendu l'amendement que propose le député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Je demande aux députés de donner le temps à la présidence de vérifier la recevabilité de l'amendement qui leur est proposé. Si vous n'y voyez pas d'objection, je rendrai ma décision après 8 heures ce soir.

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La parole est au député de Calgary-Centre (M. Andre).

M. Andre: Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je suis désolé de devoir interrompre le député, mais d'après une note que j'ai ici, je devais donner la parole au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Pinard). Le député de Calgary-Centre (M. Andre) y voit-il objection?

M. Andre: Monsieur l'Orateur, je n'y vois aucune objection, pourvu qu'on me la donne immédiatement après.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Très bien. Vous aurez la parole.

[*Français*]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je pense qu'il y a une entente à l'effet que le ministre des Finances (M. Chrétien) parle ce soir à la première occasion, si je ne m'abuse, et je vois que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) me fait signe. J'aimerais donc avoir son opinion sur cette question.

[*Traduction*]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, on dit dans les antichambres et les couloirs que le ministre des Finances (M. Chrétien) se propose de prononcer un discours ce soir. Je n'ai entendu parler d'aucune entente lui permettant de prendre plus de temps qu'à l'ordinaire. Il pourra parler lorsque son tour viendra, tout comme nous, les députés ordinaires.

Des voix: Bravo!

[*Français*]

M. Pinard: Monsieur le président, je constate une chose. De ce côté-ci de la Chambre, personne n'a encore pris la parole cet après-midi sur ce projet de loi, et par contre, il y en a eu deux de l'autre côté. Alors il ne répugnerait en rien que deux ministériels, députés ou ministres, aient la parole l'un après l'autre, mais je comprends qu'il appartiendra au président de la Chambre d'en décider, bien sûr.

Subsides

Alors très brièvement, monsieur le président, ce projet de loi prévoit l'autorisation de dépenser une certaine somme pour les divers ministères au cours de la prochaine année fiscale, et bien sûr une bonne partie de cet argent sera consacré à l'agriculture au Canada. Je ferai une courte observation. Je trouve fondamental et primordial de dire que sur la scène de l'agriculture au Canada, monsieur le président, il s'est passé beaucoup de choses ces derniers temps. Le ministère a été restructuré, ses services ont été relocalisés selon la nouvelle stratégie d'expansion agricole et la nouvelle politique alimentaire. Quant à la stratégie de développement agricole, elle constitue une «approche» d'équipe pour l'agriculture, c'est-à-dire qu'elle donne un rôle plus important aux provinces, aux producteurs, aux transformateurs et aux consommateurs. Et les éléments-clés de cette stratégie alimentaire et agricole sont les suivants: Premièrement, accroître l'efficacité dans la production; deuxièmement, favoriser la vente des produits possédant les meilleures possibilités marchandes; troisièmement, aider les agriculteurs à faible revenu à améliorer leur niveau de vie à partir de l'agriculture; quatrièmement, conserver et améliorer les ressources agricoles naturelles et l'utilisation du sol; cinquièmement, accroître l'efficacité du système de commercialisation; sixièmement, protéger les agriculteurs contre l'instabilité des revenus et les aléas naturels existant dans la production agricole; septièmement, assurer une protection à plus long terme contre la concurrence étrangère pour certains produits donnés; et huitièmement, élargir l'accès des produits agricoles canadiens aux marchés étrangers.

Les réalisations concrètes jusqu'à présent sont: Premièrement, un système gratuit de messages téléphoniques enregistrés, en place depuis le 1^{er} novembre 1977; deuxièmement, trois nouveaux programmes d'aide fédérale de l'ordre de 28 millions de dollars, annoncés en octobre 1977, destinés à accroître la capacité d'entreposage des céréales fourragères, à augmenter les stocks locaux des grains de provende et à promouvoir la construction des silos-élévateurs; troisièmement, les missions canadiennes menant les pourparlers dans les réunions du GATT ont consulté à maintes reprises les représentants agricoles; et quatrièmement, les divisions de l'Est et de l'Ouest de la direction de la recherche auront leur administration centrale relocalisée à l'extérieur d'Ottawa, soit à Saskatoon et à Québec.

Monsieur le président, il y a également la stratégie alimentaire. Un Livre blanc sur la stratégie alimentaire a été publié en juin 1977, et ses objectifs sont les trois suivants: Premièrement, maintenir les prix des aliments; deuxièmement, maintenir des approvisionnements adéquats; et troisièmement, assurer aux producteurs et aux pêcheurs des revenus stables, ajustés à leur travail et à leurs investissements. L'agriculture est très importante dans la circonscription de Drummond que je représente, et je me réjouis du fait que le gouvernement canadien songe à dépenser des montants très substantiels pour venir en aide à nos agriculteurs dans tous les domaines se rapportant à leur production.